

CAP Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance

RNCP28048 - Niveau 3

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le titulaire du CAP AEPE aura acquis les compétences requises pour accompagner les jeunes enfants dans leurs apprentissages, développer leur créativité par des activités d'éveil. La formation vise aussi à rendre l'apprenant(e) capable de prodiguer les soins d'hygiène et de confort de l'enfant, en respectant les règles d'ergonomie.

LE PROGRAMME

Le CAP est composé de 6 Blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 28048](#)

- ⇒ Accompagner le développement du jeune enfant.
- ⇒ Exercer son activité en accueil collectif.
- ⇒ Exercer son activité en accueil individuel.
- ⇒ Français, Histoire-Géographie, enseignement moral et civique.
- ⇒ Mathématiques - Sciences physiques et chimiques.
- ⇒ Education physique et sportive.

Le contenu de chaque bloc est disponible sur demande, un plan de formation complet vous sera délivré à l'entrée en formation.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements
- Enseignants professionnels issus du métier.
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant.

Les IMA disposent d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont : des plateaux techniques d'exception, salles de cours adaptées, équipements numériques, plateaux sportifs en interne ou externe au site, un espace de restauration.

Durée et horaires

455h en 1 an
Horaires de cours
8h30-12h00

Modalités

Alternance 4 demi-journées ou 2
jours
par semaine au CFA
En présentiel

Les conditions d'admission

En apprentissage :
Être âgé(e) entre 18 et 29 ans

En formation continue :
Nous consulter

Les prérequis

Être titulaire d'un diplôme de
niveau égal au supérieur au
NIVEAU 3

Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)

La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO
FC : Nous consulter

LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web www.ima95.fr ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 en 2 ans et 30/10 pour en 1 an. Votre candidature sera prise en compte dans les 72h,
- ⇒ Entretien et test de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Le CAP "Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance" est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.

Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.

L'ensemble des blocs doit être validé pour obtenir le diplôme.

Poursuite de formation en :

- Concours ATSEM
- Auxiliaire de Puériculture
- Concours spécifiques (éducateur de jeunes enfants, animateur socioculturel, directeur d'accueil collectif de mineurs...)

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Référent handicap :
handicap.95@cma-idf.fr

LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



IMA Val Parisis
UAI 09511963T

Service des développeurs de l'apprentissage
par téléphone au 01.34.27.44.80
ou par mail :
developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr



Ce projet est cofinancé par
le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
opérationnel national «Emploi
et inclusion» 2014-2020

